

c'est la vie d'un laïc, d'un grand chrétien, vivant dans le monde, et faisant honneur à sa profession, qui était celle de chocolatier. Dans cette vie on parle avec force et clarté de l'apostolat des laïcs, on se réfère au bel ouvrage de Mgr de Bazelaire, archevêque de Chambéry : « *Les laïcs aussi sont l'Eglise.* »

Et on rappelle cette parole de saint Pie X à un militant chrétien : « Tout l'espoir de l'Eglise, ce sont les saints laïcs. » L'auteur du livre que nous signalons ainsi est André Lecomte. Il donne un bel exemple d'apôtre laïc en « son ami Francis ». Nous pensons que ce pourrait être dans les monastères de contemplatifs que les laïcs pourraient trouver les directives, les enseignements, les orientations, les forces spirituelles qui leur permettraient d'accomplir le plus fructueux des apostolats.

Une observation toutefois s'impose ici. Il ne sera peut-être pas toujours facile d'être « moine quinze jours par an », selon le mot de « frère Jacques », si ces quinze jours doivent être pris à la suite les uns des autres. Il est plus facile à beaucoup de laïcs, absorbés par leur travail et leur famille, d'aller passer une fin de semaine — samedi et dimanche — dans une trappe ou une abbaye bénédictine, — et cela à plusieurs reprises au cours d'une année que de prendre quinze jours à la file. Et cela ne serait sans doute pas moins efficace pour le but à atteindre, qui est la sanctification personnelle et la préparation à l'apostolat.

Comme le dit très bien Dom Francis de Meeûs, « les modalités d'un tel accueil pourraient varier à l'infini. Chaque institut présenterait sa formule, inspirée de son propre esprit... Mais l'essentiel serait d'offrir à ceux qui viennent à nous, non seulement l'abri de notre toit, mais bien davantage l'accueil de notre cœur fraternel et un cadre vraiment religieux... »

On ne saurait mieux dire !

## II

### Vocations sacerdotales à l'« Opus Dei »

C'est un sujet bien proche de celui qui précède que nous abordons, en lisant l'article paru dans l'*Osservatore Romano* (édition française, 12 juin 1964), avec ce titre : *Vingt-deux praticiens deviennent prêtres*, par José Luis Bejar.

Il s'agit de vingt-deux membres de l'« Opus Dei » qui ont reçu l'ordination sacerdotale à Madrid, en la fête de S. Joseph, le 19 mars 1964. C'était le nonce en Espagne, Mgr Riberi, qui faisait l'ordination, dans l'église basilicale de St-Michel. Les nouveaux prêtres n'étaient pas tous des Espagnols. Il en venait d'Allemagne, Pologne, Etats-Unis, Espagne, Panama et Italie. On trouvait parmi eux des journalistes, un professeur d'Université, un expert de programmes de télévision, un pharmacologue, etc. Tous étaient munis de diplômes civils et ecclésiastiques.

Il y a déjà vingt ans que l'« Opus Dei », fondé par Mgr Escrivà de Balaguer, et érigé en Institut

pitre le considère surtout sous cet aspect d'apôtre. Il y a à la des pages de première importance et ceux qui cherchent des enseignements au sujet de l'apostolat des laïcs auront plaisir et avantage à lire ces pages.

séculier par Pie XII, a fait naître des vocations sacerdotales dans ses rangs. En principe, dans l'Institut on travaille à sa sanctification personnelle par l'exercice de sa profession, en faisant toutefois des vœux de religion. C'est en quelque sorte, un degré au-dessus de l'apostolat laïc pur et simple, dont nous venons de parler. Mais c'est bien dans la même ligne et la même visée.

Les ordinations de l'« Opus Dei » se succèdent sans interruption. Les nouveaux prêtres retournent ensuite dans leurs pays respectifs et reprennent leurs fonctions antérieures. Notre auteur a interrogé plusieurs de ces nouveaux prêtres. En voici un qui vient du Panama ; il se nomme don Gerardo et il est juge. Les traits de son visage révèlent une ascendance chinoise.

« Mes parents étaient Chinois, dit-il, sur ma tête presque toutes les races se sont donné rendez-vous. »

Près de lui, don Carmelo est aussi magistrat. Il y a peu de mois, il était juge à la Cour d'appel de Pampelune.

Et voici don Robert Connor, qui est un Américain de New-York et médecin-philosophe. Il a étudié le thomisme à Toronto, sous Etienne Gilson, puis il a été diplômé en médecine. Il n'a guère que trente ans et il l'explique ainsi son cas :

« Il y a peu de temps que j'ai considéré la prêtrise comme une proche réalité. Cependant cette nouvelle manière de servir l'Eglise et les âmes fait partie d'une vocation que j'ai reçue il y a bien des années. La vocation à l'« Opus Dei » m'a porté à rechercher la sainteté au milieu des occupations ordinaires, telles que la profession, les devoirs familiaux et sociaux. J'ai senti, ce faisant, la responsabilité de faire pénétrer le sens du surnaturel de la vie dans mon milieu de travail. En définitive, l'esprit de l'« Opus Dei » m'a porté à avoir, dès le début, une âme sacerdotale. »

Comment donc était-il entré à l'« Opus Dei » ? par une voie qu'on peut bien qualifier de providentielle. Il faisait ses études de spécialisation médicale. Un étudiant catholique, son compagnon de laboratoire, lui emprunta dix dollars pour pouvoir assister à des « Exercices spirituels », mais ce dernier tomba malade. Sans trop savoir pourquoi, ce fut lui qui y alla à sa place. Ces Exercices étaient dirigés par un prêtre de l'« Opus Dei ». En plus des méditations, il y eut une conférence faite par un médecin qui faisait partie de l'« Opus Dei ». Lui-même, futur médecin, fut particulièrement intéressé par cette conférence qui avait pour but la sanctification par l'exercice de la médecine. Il avait plus d'une fois pensé à cela et il fut conquis.

Presque chacun des nouveaux prêtres dont il s'agit ici a une histoire de ce genre à raconter. Ils sont des fruits de la « pêche à la ligne ». Chacun d'eux, un beau jour, a mordu à l'hameçon et de bon cœur.

Voici encore, par exemple, l'ingénieur Caramati. Il est Milanais et il en a l'accent. Il fut et il est encore un excellent joueur de tennis. Il avait une telle passion pour le sport qu'il fut obligé un jour de choisir entre le tennis et les études. Il opta pour ces dernières et prit le grade d'ingénieur électronicien au Polytechnicum de Milan. Un peu

plus tard, il prit aussi le diplôme de docteur en philosophie à l'Université pontificale du Latran.

Il va retourner dans son pays, mais il entend bien rester fidèle à sa profession aussi, autant du moins que cela lui sera possible.

« Comprenez bien, dit-il. Comme mentalité, il est probable que je continuerai pendant toute ma vie à envisager certains problèmes avec l'œil d'un ingénieur. D'ailleurs, le fait que je sois devenu prêtre ne veut pas dire que je doive abandonner ma condition professionnelle ni l'amour pour toutes les circonstances au sein desquelles est née la vocation à la sainteté et à l'apostolat — travail, pénétration dans les problèmes les plus vifs de la société actuelle. Autant que mes obligations de ministère sacerdotal me le permettront, je continuerai à m'occuper de questions d'ingénieur, ou à tout le moins, je me tiendrai au courant. Je continue à sentir comme un devoir de faire tout le possible pour faire pénétrer le sens chrétien dans mon milieu professionnel. »

Enfin, l'auteur de l'article s'adresse à un collègue, c'est-à-dire à un journaliste comme lui, qui fait partie de l'« Opus Dei » et qui vient d'être ordonné prêtre. C'est un Allemand nommé Joseph Platz et il lui pose cette question :

« Les associés de l'« Opus Dei » qui deviennent prêtres se consacrent-ils à la seule assistance spirituelle des autres membres de l'Association ? »

Réponse : il n'en est rien. L'Association a un caractère à la fois séculier et universel. Elle se consacre à servir l'Eglise et toute l'humanité. Ceux qui deviennent prêtres devront être des prêtres diocésains ayant pour leur Ordinaire amour et vénération, quel que soit leur diocèse.

Il n'est pas douteux que ces prêtres arrivés au sacerdoce après avoir acquis une large expérience du monde, peuvent exercer autour d'eux une influence très bienfaisante.

La prochaine ordination de ce genre devait se faire en été 1964. La précédente avait eu lieu en août 1963.

## III

### Saint-Pierre-en-Gallicante

Dans le numéro de juillet-août-septembre de la revue illustrée « *La Terre Sainte* », on trouve une étude intitulée : *Avec les Pères Assomptionnistes à Saint-Pierre-en-Gallicante*, par le Père Sébastien Franken.

Pour comprendre ce qui va suivre il faut se rappeler que les Assomptionnistes fondèrent, entre 1860 et 1870, l'œuvre de *Notre-Dame du Salut* dont l'une des activités était de favoriser les grands pèlerinages. En 1882, elle inaugura les pèlerinages en Terre Sainte. Pour loger son monde elle acheta à Jérusalem un lot de terrain et y construisit l'hôtellerie de Notre-Dame de France. Une seconde propriété fut acquise sur le mont Sion, sur la pente qui du Cénacle descend vers l'est dans la direction de la piscine de Siloé. Un jour vint où l'on crut que c'était là que S. Pierre avait tant pleuré « au chant du coq ». On l'appela donc *St-Pierre-en-Gallicante*. Pourquoi ?

En regardant de la piscine de Siloé vers les hauteurs du mont Sion, on aperçoit, à mi-pente, une église neuve. Elle est située sur l'emplacement d'un

sanctuaire remontant aux environs de 450, et qui fut appelé au Moyen Âge : *Sanctus Petrus-in-Gallicantu*. Dans la montée — par une rue à degrés — vers la sainte Sion, ce sanctuaire a été retrouvé. Il occupait la cour du palais de Caïphe, et c'est dans cette cour que Pierre renia d'abord, puis se repentit après le chant du coq. Le coq fut donc à l'honneur dans ce lieu ; l'effigie du coq fut trouvée sur une bague-à-sceau ; la poignée d'un sceau-à-la-main en a la forme. Pourtant, il est écrit dans saint Matthieu : que Pierre, « étant sorti dehors, pleura amèrement ». Il a donc entendu le chant du coq à l'intérieur de la cour, mais c'est à l'extérieur qu'il s'en alla pleurer.

Cela ne rend pas les localisations parfaitement sûres. Au surplus, une note de la rédaction nous invite à suspendre notre jugement :

« Il arrive que la localisation de certains événements bibliques ou évangéliques ne soit pas encore parfaitement établie. Depuis quelques décennies, l'archéologie, sœur de l'histoire, a bien permis de fixer l'authenticité de certaines positions traditionnelles. Pour d'autres, le dernier mot n'est pas dit. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les conclusions tirées par les PP. Assomptionnistes de plusieurs campagnes de fouilles n'obtiennent pas l'adhésion de tous les Palestinologues au sujet du lieu où Pierre renia, de celui où il se repentit, au sujet de la maison de Caïphe, au sujet de l'inscription hébraïque sur un linteau de porte. »

Il n'en reste pas moins que l'on peut dire avec un auteur qui maintient l'existence de deux églises au mont Sion, l'une au lieu où Pierre a renié et l'autre au lieu où il pleura, et qui conclut en ces termes :

« Une visite à l'église de saint Pierre au chant du coq (= Pleurs de S. Pierre ou Gallicante) permet au pèlerin qui ne peut pas se rendre dans le palais du grand prêtre au sommet de la montagne (actuellement accès interdit), de revivre intensément cette partie de la Passion qui s'est jouée dans la maison de Caïphe. »

De fait, on montre sur le mont Sion une autre « maison de Caïphe » que celle que visent les Assomptionnistes<sup>2</sup>.

## IV

### Les Cultuelles schismatiques

Une thèse récente, due à M<sup>lle</sup> L. V. Méjean, sur *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat* (in-8, xvi-576 p., P.U.F.), a attiré en 1959 l'attention sur ce grand événement et sur les *Cultuelles* schismatiques qui furent fondées en 1906 et 1907. La *Revue d'histoire de l'Eglise de France* traite de ce sujet dans son n° 146, sous le titre : « *En marge de la Séparation, les Associations cultuelles schismatiques* » et la signature d'Emile Appolis.

Il n'est pas douteux que la Loi de Séparation avait, dans l'esprit de ses partisans, la perspective de la mort de l'Eglise de France. Le député Réveillaud le déclara à la Chambre, le 4 avril 1905,

<sup>2</sup> Pour étudier leur thèse, il faut lire le livre de X. Marchet : *Le véritable emplacement du Palais de Caïphe*. (In-4, 112 p., illustré, Paris, Gabalda, 1927). Mais pour connaître les autres thèses et hypothèses, il faut consulter : P. Vincent, *St-Pierre-en-Gallicante*, dans « *Revue biblique* » n° 29 (1930), p. 226-256.